



DÉLÉGATION DU RHÔNE

<https://rhone.secours-catholique.org>

20 juin : Journée mondiale des réfugiés/Marche des parapluies

Article 149 (1) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1951 (Préambule) Les Hautes Parties contractantes, Considérant que la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme approuvée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale ont affirmé le principe que les êtres humains, sans discrimination, doivent jouir des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Considérant que l'Organisation des Nations Unies a à plusieurs reprises, manifesté la profonde sollicitude qu'elle éprouve pour les réfugiés et qu'elle s'est préoccupée d'assurer à ceux-ci l'exercice le plus large possible des droits de l'homme et des libertés fondamentales, Considérant qu'il est desirable de réviser et de codifier les accords internationaux antérieurs relatifs au statut des réfugiés et d'obtenir l'application de ces instruments et la protection qu'ils constituent pour les réfugiés au moyen d'un nouvel accord, Considérant qu'il peut résulter de l'octroi du droit d'asile des charges exceptionnellement lourdes pour certains pays et que la solution satisfaisante des problèmes dont l'Organisation des Nations Unies a reconnu la portée et le caractère international, ne saurait, dans cette hypothèse, être obtenue sans une solidarité internationale, Exprimant le vœu que tous les États, reconnaissant le caractère social et humanitaire du problème des réfugiés, fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter que ce problème ne devienne une cause de tension entre États, Prenant acte de ce que le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a pour tâche de veiller à l'application des conventions internationales qui assurent la protection des réfugiés, et reconnaissant que la coordination effective des mesures prises pour résoudre ce problème dépendra de la coopération des États avec le Haut Commissaire, Sont convenus des dispositions ci-après. Chapitre premier - Dispositions générales. Article premier - Définition du terme «réfugié». A. Aux fins de la présente Convention, le terme «réfugié» s'appliquera à toute personne Arrangements du 12 mai 1926 et du 20 juin 1928, février 1938 et du Protocole du 14 septembre 1939 ou encore en application de la Constitution de l'Organisation internationale pour les réfugiés. Les décisions de non-éligibilité prise par l'Organisation internationale pour les réfugiés pendant la durée de son mandat ne font pas obstacle à ce que la qualité de réfugié soit accordée à des personnes qui remplissent les conditions prévues au paragraphe 2 de la présente section. 2) Qui, par suite d'événements survenus avant le premier janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutés du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité.

18H
DÉPART
Place des Terreaux

19H30
ANIMATIONS
Place Bellecour

CONCERTS /
VILLAGE
ASSOCIATIF /

**PROTÉGEONS
LES RÉFUGIÉS !**

MIGRANTS

A PARTIR DE 18H

Événement de solidarité avec les personnes exilées

Le mardi 20 juin à Lyon, dans le cadre de la Journée mondiale des réfugiés, **la délégation du Rhône du Secours Catholique-Caritas France participe à la 19ème marche des parapluies** organisée par Forum Réfugiés.

Mobilisation festive et solidaire, la Marche des parapluies vient rappeler le devoir d'accueil et de protection des personnes qui fuient les guerres et la persécution. Le parapluie symbolise ainsi l'abri et la protection qui doivent être accordés.

Au programme :

18h Rassemblement Place des Terreaux (Lyon 1er)

18h30 Départ de la Marche des parapluies

Accompagnée en danse et en musique par la batucada la Bat'Afrika

19h30 Soirée festive place Bellecour (Lyon 2ème)

› Témoignages › Concerts de Tar'tarar et de Sandra Mounam

› **Village associatif avec notamment Anciel, Agir ensemble pour les droits humains, Amnesty international, Causons, CCFD Terre solidaire, la Cimade, le Secours Catholique...**

› Buvette et cuisine du monde : Découvrez les saveurs d'Afghanistan, avec Kaboulyon et de Syrie, avec Alwane

Venez nombreux !

<https://rhone.secours-catholique.org/notre-actualite/20-juin-journee-mondiale-des-refugiesmarche-des-parapluies>